AMAP du Croissant

- Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne

Contrat d'engagement <u>Pains & Brioches</u> - Avril à Juillet 2017 Entre :

Le producteur :	Le mangeur :
AGRIPAIN	Nom :
Anthony Le Dévoré et	
Alice Berthonneau	Adresse :
20 chemin de la Cendrie	
44340 Bouguenais	
agripain44gmail.com	
06 49 08 70 22	Tel :
	Mail

Coordinatrice: Julie LEFEVRE-CAHU julie.lefevre44@gmail.com

Le présent contrat de pain-brioche règle les modalités de vente entre le producteur de pain et le consommateur pour une durée de **4 mois** avec les livraisons les jeudis **de Avril 2017 à Juillet 2017**,

Pas de distribution les Jeudis 13 Avril, 25 Mai, et 1 er et 8 Juin (dates modulables) pour congé maternité. Ces dernières dates peuvent etre décalées si besoin.

Le présent contrat s'établit donc sur **13 distributions** pour le pain et la brioche hebdomadaire, **5 distributions** pour la brioche de quinzaine et **8 distributions** pour le pain de mie/pain hamburger.

Les livraisons s'effectueront <u>le jeudi de 18h à 19h30 à la maison de quartier Bottière, au 147 route de st Luce, 44300</u> Nantes.

Les engagements du producteur

- Je m'engage à fournir du pain et de la brioche élaborés et certifiés selon le cahier des charges « AB » (Agriculture biologique). Les pains sont fabriqués au levain naturel et sans exhausteur de goût.
- J'utilise des farines moulues à la meule de pierre, fournies par la minoterie Suire à Boussay (44). Ce sont des farines de type T65, T80 et T110, donc riches en résidus minéraux et organiques.
- Le façonnage des pains est effectué à la main et la cuisson réalisée dans un four à bois.
- Je serai présent sur le lieu de distribution au moins une fois par mois.
- Je m'engage à accueillir les adhérents sur mon lieu de production au moins une fois par an.
- "Nous adhérons aux principes de la Charte des AMAP présente sur le site : http://amap-france.fr".

Pains	500 g	1 kg	Périodicité
Semi-complet (T80)	2,50 €	4,95 €	Hebdomadaire
Complet (T110)	2,50 €	4,95 €	Hebdomadaire
Spécial au sésame (T80) Spécial aux figues (T80) Spécial multigraines (T80) ⁽¹⁾ Spécial noix et raisin (T80)	3,90 €		Hebdomadaire en alternance semaines A, B, C, D Choix entre 2 spécialités chaque semaine
Brioches	450 g	4,80 €	Hebdo. ou quinzaine, sem. B et D
Pain de mie	450 g	3,20 €	Quinzaine, semaines A et C
Pain à hamburger	100 g	0,80 €	Quinzaine, semaines A et C

⁽¹⁾ lin, pavot, tournesol et sésame

Les engagements du consommateur

- Je récupère ma livraison au local de distribution aux dates et horaires indiqués dans le présent contrat.
- Si je ne peux pas venir retirer ma livraison, je recherche quelqu'un qui vient récupérer ma commande à ma place.
- Si je ne suis pas venu chercher mon panier, il sera mis à disposition de l'équipe chargée de la distribution, aucun remboursement ne sera effectué.

- · Les variations climatiques peuvent influer sur le levain naturel et inhiber la levée des pains. La cuisson au feu de bois peut donner des irrégularités de cuisson. En conséquence, je comprends qu'en devenant partenaire, j'accepte de partager les risques.
- J'accepte de participer aux permanences sur le lieu de distribution (de 18h00 à 19h30) selon le planning fixé par les coordinateurs et je participe, selon mes disponibilités, à la vie de l'association et aux découvertes proposées par le producteur
- "j'adhère aux principes de la Charte des AMAP présente sur le site : http://amap-france.fr".

La composition du panier de pains, de brioche et le règlement

Livraison hebdomadaire (13 livraisons)

Produit	Qté/sem.	Prix/semaine (€)	Prix 13 sem. (€)	Prix 1 produit /sem. (€)
Semi-complet 500 g		2,50 x =		32,50
Semi-complet 1 kg		4,95 x =		64,35
Complet 500 g		2,50 x =		32,50
Complet 1 kg		4,95 x =		64,35
Spéciaux 500 g		3,90 x =		50,70
Brioche 450 g		4,80 x =		62,40
		Total pour 13 livraisons		

Répa	Répartition des pains spéciaux sur 4 semaines en rotation (* entourer le type de pain choisi chaque semaine)						
	1ère livraison le 06/04 : semaine A, puis dans l'ordre B, C et D						
Sema	ine A	Sema	ine B	Sema	nine C	Semaine D	
Sésame*	Figues*	Multi-graines*	Raisins-noix*	Sésame*	Figues*	Multi-graines*	Raisins-noix*

Livraison en quinzaine

(1) semaines A : 06/04; 04/05; 29/06; 27/07

Produit	Qté/quinz.	Prix/quinzaine (€)	Prix quinz. (€)	Prix 1 produit /quinz. (€)
Brioche 450 g ⁽¹⁾ 5 livraisons		4,80 x =		24
Pain de mie 450 g ⁽²⁾ 8 livraisons		3,20 x =		25,60
Pain à hamburger 100 g ⁽²⁾ 8 livraisons		0,80 x =		6,4
		Total livraison		

⁽²⁾ semaines C : 20/04 ; 18/05 ; 15/06 ; 13/07	semaines D : 27/04 ; 22/06 ; 20/07

semaines B : 11/05 ; 06/07

TOTAL du contrat€

Le paiement se fait par chèque.	Les chèques sont rempl	is à la signature du	contrat et sont libellés	à l'ordre de Anthony	/ LEDEVORE.
Le règlement peut s'effectuer en	n 1, 2 ou 3 chèques (déb	ités début Avril, Jι	uin, Juillet).		

Je règle la somme de en chèques au producteur.

Le présent contrat expire naturellement au terme de la dernière distribution. Si je suis conduit à rompre mon contrat de façon prématurée, je m'arrange pour trouver un remplaçant. Aucune somme ne sera rendue.

Fai	t	à١	Nantes,	le	(en i	2 exemp	laires	3).
-----	---	----	---------	----	-------	---------	--------	-----

Signature du producteur :	Le mangeur, Nom et prénom :
---------------------------	-----------------------------

Signature du producteur :	Le mangeur, Nom et prenom :	
	Signature	